

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le rappel des différentes options dont dispose le collège. L'inscription à ces options demeure de la responsabilité de l'établissement.

Présentation de la structure 2021/2022

Le collège Saint Exupéry comptera à la rentrée 25 divisions réparties en 7 classes de sixième, 6 classes de cinquième, 7 classes de quatrième et 5 classes de troisième.

La communauté éducative est composée de professeurs, d'une conseillère d'éducation, d'assistants d'éducation, d'une infirmière à mi-temps, d'une conseillère d'orientation psychologue à mi-temps.

Présentation d'options

Le collège propose plusieurs options durant les quatre années au collège. La demande d'inscription dans une option est faite par la famille au collège. Lorsque la demande est acceptée par le collège, l'élève est inscrit dans cette option. L'élève s'engage à poursuivre l'option sur la totalité du cycle sur lequel elle est proposée par l'établissement (exemple latin de la 5^{ème} à la 3^{ème}).

1/L'Allemand bilangue à l'entrée en sixième

L'apprentissage d'une seconde langue vivante se fait normalement en cinquième. Le collège Saint Exupéry offre la possibilité d'apprendre « l'allemand bi langue ». Il s'agit, pour les élèves volontaires, d'un apprentissage anticipé d'une seconde langue. Lors de l'année de sixième les élèves qui ont pris allemand bilangue auront ainsi 3 heures d'anglais LV1 (au lieu de 4 heures) et 3 heures d'allemand bilangue.

De la cinquième à la troisième, les élèves poursuivent ensuite l'apprentissage de l'allemand en tant que LV2 selon les horaires réglementaires.

2/Latin

Le latin est proposé de la cinquième à la troisième à raison d'une heure en cinquième et de trois heures en quatrième et trois heures en troisième. L'inscription à l'option Latin se fait en cinquième. L'option est ensuite poursuivie jusqu'en troisième. Une information est donnée en fin d'année aux élèves de sixième pour présenter cette option.